



NOSTRE VILATGE

COMMUNE DE SERRES SUR ARGET

BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2024



BUDGET 2024



La commune de SERRES-SUR-ARGET a voté son budget 2024 le 12 avril dernier.

Quels en sont les principaux éléments ?

- **Fonctionnement** : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 904 218 €
- **Investissement** : le budget s'équilibre à 388 614 €

La commune de SERRES-SUR-ARGET poursuit cette année son désendettement nécessaire. Nous rappelons que la dette s'élevait à 2 millions € en 2017 et a été ramenée aujourd'hui à 1 million €, ce qui est toujours trop important pour une commune de notre taille.

Malgré les fortes hausses subies dues à l'inflation, principalement en ce qui concerne l'énergie et les matériaux, le conseil municipal a décidé de maintenir inchangés cette année les taux d'imposition. La seule augmentation que verront les contribuables sur leur avis de taxe foncière sera celle **fixée par l'Etat de 3,9% sur les bases imposables.**

Le principal poste de dépenses en fonctionnement est le personnel qui représente 48% du budget, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'importance des équipements communaux à entretenir : voirie, salle polyvalente, piscine, école, gîtes...



INFOS PRATIQUES HORAIRES

MAIRIE

Lundi : 14h30-16h30
sur rdv jusqu'à 18h30
Mardi : 14h30-16h30
Mercredi : 10h-12h
Jeudi : 14h30-16h30
Vendredi : 10h-12h
Tel : 05 61 65 16 21

✉ : contact@mairie-serres-sur-arget.fr
Site : www.serres-sur-arget.fr

AGENCE POSTALE

Lundi : 14h30-17h30
Mardi : 14h30-17h30
Mercredi : 14h30-17h30
Jeudi : 14h30-17h30
Vendredi : 14h30-17h30
Samedi : Fermé
☎ : 05 34 14 51 92

En recettes de fonctionnement, les dotations de l'Etat représentent 163 201 €, les impôts et taxes 363 874 € et les produits de gestion courante (principalement les loyers) 240 500 €.

Les dépenses d'investissement cette année porteront sur les axes suivants :

- **La réhabilitation énergétique de 2 logements communaux** : ces travaux s'inscrivent dans l'obligation que nous impose dorénavant la loi, faute de quoi nous ne pourrions plus louer ces logements trop énergivores.
- **La Défense incendie** : la réglementation nous impose d'avoir une réserve incendie par hameau. Nous allons donc commencer cette année par les réserves des hameaux de Cautirac et de Lux.
- **L'acquisition de matériel** : l'urgence cette année est le remplacement de l'épareuse, instrument indispensable pour entretenir les 17 km de voirie communale.
- **La mise en place du nouvel adressage** : le dossier ayant enfin abouti, le nouvel adressage est officiel.

Il faut maintenant acquérir et poser toutes les plaques de rues et fournir aux habitants leur numéro d'habitation





ECOLE, L'ALAE VOUS REMERCIE !



L'ALAE, service d'accueil périscolaire de l'école, a connu une année riche en événements conviviaux, marquant les saisons et moments forts de l'année. Si nous avons pu les mettre en œuvre, c'est surtout grâce à la participation de nombreux bénévoles et intervenants. Nous profitons donc de cet espace écrit pour les remercier...

Un grand merci à notre chère conteuse Pascale, très populaire auprès des plus petits qui ont pu profiter de doux moments de lecture hebdomadaire, mais aussi des plus grands bénéficiant de ses lumières lors de précieuses séances d'aide aux devoirs.

Toute notre reconnaissance à Ludovic, qui pourrait être promu « chef jardinier » de l'école pour tout le temps passé à entretenir notre potager, et à y animer des séances au jardin, avec Hannah, maman très investie aussi dans cette activité. Les élèves peuvent ainsi jouir d'un espace nature propice à l'éducation à la biodiversité... entre cueillettes gourmandes, et activités de land art, on se régale !

Nous tenons aussi à remercier tous nos intervenants sportifs, Marie au badminton, les membres de l'association de la Boule Verte à la pétanque, ceux de l'association de Basket de Vernajoul (Mr Latrille en présidence, avec les intervenants Théo et Aurélien). Grâce à vous, les élèves ont découvert

(ou redécouvert) ces disciplines, et ont pu s'éprouver lors des Olympiades réalisées le vendredi 21 juin, journée sportive et festive organisée en collaboration avec l'équipe enseignante, qui a fédéré l'ensemble des élèves de l'école. Un grand Bravo à tous les athlètes !

Nous avons aussi vécu une émouvante fête de Noël, notamment grâce aux jolis livres offerts par Maïté, généreuse mamie de l'école qui tient la bibliothèque du village, mais aussi grâce à André, notre Père Noël local.

Nous tenons aussi à louer l'investissement des parents bénévoles sans qui le carnaval n'aurait pas eu lieu, et qui facilitent aussi l'organisation de tous les événements. Rappelons la présence continue de notre intervenant musique, Yoann, musicien et papa de l'école, qui a mené des activités tout au long de l'année avec les enfants et a régulièrement participé aux événements festifs menés par l'école et l'ALAE.

Et bien évidemment, merci aussi aux animatrices !

D'abord à Fabienne et ses doigts de fées (très jolies activités manuelles et culinaires), partie en mars et qui manque beaucoup aux enfants. Ensuite à Caroline, arrivée en cours d'année, déjà très populaire avec ses origamis, et qui a préparé avec Yoann le tube de l'année. Enfin à Soraya, dont il faut louer l'énergie pour avoir mené de grands projets avec beaucoup de dynamisme (Foire de la Barguillère, loto intergénérationnel et Olympiades). Mais c'est avec une pointe de tristesse que nous disons au revoir à Anne, à qui les enfants sont très attachés. C'est aussi grâce à ses mains travailleuses que notre jardin potager est devenu si prospère et que notre école a ressorti un journal ! Elle a aussi permis aux plus grands de vivre une après-midi festive avec les enfants du RPI de St Pierre.

De riches souvenirs pour tous, au regard de tous ces moments de partage et d'apprentissage... Merci aux enfants de l'école, pour vos sourires et votre enthousiasme sans cesse renouvelé !



TRAVAUX



Les coûts de l'énergie augmentent, et la commune a de nombreux bâtis à entretenir.

Aussi, les travaux d'isolation continuent au sein de l'école, qui constitue un poste de consommation énergétique important à l'année.

À l'automne, c'est la salle de l'ALAE (services périscolaires) qui a reçu cette fois des travaux d'isolation et de changement de chauffage.

Deux logements municipaux situés à la Mouline vont recevoir des travaux de rénovation énergétique, permettant à la fois plus de confort pour les locataires et des dépenses énergétiques moindres.

- **Coût total:** 66 473 € TTC dont subvention :
 - Etat : 11 078 €
 - Département : 8309 €
 - Région : 24 164 €
 - Reste à charge pour la commune : 22 922 €

Des DPE ont été commandés et effectués sur l'ensemble des 24 logements communaux afin de réfléchir à une programmation de travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du parc de logements de la commune.

Les travaux de voirie (tels qu'ils avaient été planifiés dans le plan pluriannuel de travaux) continuent avec la réfection des routes de Cautirac et de Cambié. Des rebouchages ponctuels sont également effectués sur l'ensemble des hameaux, merci de votre patience ! La municipalité fait en fonction de ses ressources humaines disponibles mais aussi de ses ressources financières limitées.

L'épaveuse communale a rendu l'âme après de nombreuses réparations qui ont retardé la bonne exécution du nettoyage des espaces verts communs. Cela nous contraint à acheter une nouvelle machine. C'est une dépense qui n'était pas prévue au budget 2024. Heureusement les services de l'État ont débloqué une subvention exceptionnelle permettant de réduire le coût total de l'achat.

- **EPAREUSE :** au coût de 47 040 € TTC
- **Subventions :**
 - Etat : 15 000 €
 - Département : 9 000 €
 - Reste à charge de la commune : 23 040 €

ADRESSAGE

L'adressage de la commune est finalisé.

Si vous ne connaissez pas votre nouvelle adresse, renseignez-vous auprès du secrétariat de la mairie afin d'obtenir un certificat d'adressage. Celui-ci vous permet de faire votre

changement d'adresse auprès des administrations concernées.

L'achat des plaques de rue est en cours, là aussi en fonction du budget disponible.

Si vous habitez : Route de la tour laffont, Route de Bénac, Route d'Alzen, Route de Saint-Martin, Rue du village.

Vous êtes invités à venir chercher votre plaque de numéro d'habitation à la poste durant les heures d'ouverture (14h30-17h30).

Pensez vous munir de votre certificat d'adressage.



LA COMMUNE

» SENTIERS COMMUNAUX



Des habitants se mobilisent avec nous autour du nettoyage et de la valorisation de nos sentiers communaux !

Déjà deux matinées de travaux en commun ont été organisées au printemps et une réflexion de fond est menée pour remettre en lumière les circuits existants. Le 27 avril dernier, le groupe de bénévoles a nettoyé une ancienne source d'eau ferrugineuse située en sortie de village à proximité du circuit du Tour des hameaux. Ce travail a été valorisé par le Comité des fêtes lors de la fête du village le 29 juin dernier. Le comité a organisé une rando-balade pour aller découvrir cet endroit rénové. Une belle idée ! Concernant l'entretien, seul le circuit dit « Tour des hameaux » est entretenu par l'Agglo Foix-Varilhes et sera inscrit prochainement au niveau départemental au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). Il revient à la commune d'entretenir tout le reste et nous apprécions cette mobilisation citoyenne qui aide à avancer ensemble !

» MUTUELLE COMMUNALE

La commune a engagé depuis l'été dernier un partenariat avec la mutuelle solidaire **MUTAMI**. Cela afin de proposer à tous et toutes, quel que soit l'âge, de bénéficier d'une couverture complémentaire santé intéressante et accessible. Madame Nathalie Garaud, conseillère mutualiste vous propose ponctuellement des rdv en mairie pour procéder à des comparatifs avec votre mutuelle actuelle et répondre à toutes vos questions.

Contact au 07 84 17 04 48

CULTURE

» BUS-SPECTACLE ESTIVE



La commune vous propose chaque mois de bénéficier d'une **navette gratuite** et d'un **tarif préférentiel** pour aller voir un spectacle de l'Estive (Foix). La communauté d'agglomération met un **véhicule neuf places** à notre disposition et un membre du conseil municipal assure le trajet bénévolement. Il nous semble important de **faciliter un accès à la culture** lorsque l'on habite en milieu rural. La présentation de la nouvelle programmation de l'Estive vient d'avoir lieu, vous pourrez découvrir prochainement les spectacles que nous avons retenus pour vous ! **Renseignements au 06 15 44 76 96 ou contact@mairie-serres-sur-arget.fr**

» CINÉMA DE PLEIN AIR

Pour la 4^{ème} année consécutive, plusieurs communes de la **Barguillère vont recevoir cet été un film projeté en plein air et gratuit pour le public**. Cette année, les communes de Serres-sur-Arget (21/07), Saint-Martin-de-Caralp (31/07), Bénac (09/08), et Le Bosc (30/08) accueilleront ces séances familiales, sur écran géant. En partenariat avec l'Estive.

ASSOCIATIONS



La commune de Serres-sur-Arget est animée par le concours de ses associations locales que nous remercions vivement.

» SERRES SPORTS LOISIRS

De nombreuses activités hebdomadaires parmi lesquelles ces nouvelles ou récentes que vous ne connaissez peut-être pas encore :

Le lundi de 18h à 19h (7-11 ans) et 19h à 20h (12-15 ans)
Futsal jeune

Le mardi de 18h à 22h
Badminton à la salle Polyvalente

Le mercredi de 17h30 à 20h
Patin à roulette et rollers

3^{ème} dimanche du mois
Tir à l'arc

» L'ARGET

Un mardi sur deux de 15h30 à 18h30
Atelier Matières, fil et liens (loisirs créatifs) à la salle de Cambié

LOISIRS & TOURISME



» PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale a rouvert ses portes le dimanche 07/07. Tarif entrée piscine : 2 €. Brian, votre maître nageur, nous fait le plaisir de revenir pour une nouvelle saison. *Il propose des cours de natation pour les enfants et d'aquagym pour les adultes.*
Pour l'aquagym :
Mercredi 11h-11h45,
Vendredi 19h05-19h50,

Dimanche 11h-11h45.

Tarif : 8 € la séance

Pour les enfants : lundi, mardi, vendredi, samedi de 11h à 11h30 pour les nageurs confirmés, et 11h35 à 12h05 pour les non nageurs.

Tarif : 45 € les 5 séances, 80 € les 10 séances.

Contact : 06 78 20 97 09 ou grandinbrian@gmail.com

» GÎTES

La commune possède 7 gîtes municipaux. N'hésitez pas à prendre des informations auprès du secrétariat si vous êtes intéressé.e.s par une location estivale.

SALLE POLYVALENTE

Pour rappel, la salle polyvalente est disponible à la location pour vos fêtes, réunions ou événements. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour obtenir les tarifs correspondant à la grande salle (gymnase) ou à la petite salle à l'étage. *L'utilisation de la cuisine est en option.*

» CINÉMA MENSUEL

Le 1^{er} dimanche de chaque mois, de Septembre à Juin, à 20h30 à la salle communale de Cambié, c'est cinéma.

En partenariat avec l'Estive dans le cadre de son programme de cinéma itinérant.

La séance coûte 5,5 € ou 4,5 € (tarif réduit).

AGENDA

ANIMATIONS LOCALES



UN JEUDI SUR DEUX
17H - 23H

Le Bar-bus itinérant TAYO vous propose une formule buvette et petite restauration sur la place du village.

MARDI 6 AOUT
21H

Festival RITE
proposé par le club Lakanal,
avec la Bulgarie et le Chili.
Salle polyvalente.

DU 17 JUILLET AU 28 AOUT
TOUS LES MERCREDIS / 19H - 23H

« Les Mercredis de l'Arget »
à la Mouline – avec l'ARGET

DIMANCHE 21 JUILLET
21H30

« Le sens de la fête »,
ciné plein air gratuit
parking de la salle polyvalente

SAMEDI 14 SEPTEMBRE
EN JOURNÉE

Repas moules-frites
+ vide-grenier avec le Comité des fêtes.

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël du 3 décembre 2023 a réuni une cinquantaine d'exposants artisans ou créateurs. L'événement a été organisé avec la participation du comité des fêtes, de l'association des parents d'élèves et l'ARGET. Chaque année, une animation est organisée pour les enfants (cette année, ils ont eu des sculptures

de ballon en déambulation) et une animation musicale également, cette année avec le groupe NUDE.

Si vous êtes artisans ou producteur et que vous souhaitez participer au prochain marché de Noël, qui se tiendra le 1^{er} Décembre, contactez-nous au 06 15 44 76 96.

ETAT CIVIL 2023

» DÉCÈS :

- Le 26 01 2023,
Chantal Maryse Lacarrière,
épouse BROUSSY
- Le 20 04 2023,
Raymond Robert DEMAY
- Le 19 06 2023,
Anne, Marie NOIZEE
- Le 24 06 2023,
Pierre Abel Jean LAFFONT
- Le 15 08 2023,
Annabel Christine BUDI
épouse AUGUSTIN

- Le 05 09 2023,
Fernand BLATT
- Le 25 09 2023,
Hervé, Adrien
DESCLAUX
- Le 11 10 2023,
Louis Jean LAURENT
- Le 12 10 2023,
Philippe, Alain
ESCOURROU
- Le 10 12 2023,
Guy, Yves PIQUEMAL

» NAISSANCES :

- Le 13 02 2023,
Jonas, Nio, Joseph
FERRERO-COCOGLIA
- Le 29 05 2023,
Chiara, Prune
BEGUIN RUMEAU
- Le 18 12 2023,
Isée, Thaïs, Edith TRIBHOU
BOUTAUD de la COMBE

» MARIAGES :

- Le 19 05 2023,
Hendrick STENWAGEN et
Ingrid, Audrey PENDARIES
- Le 03 06 2023,
Denis Yvon WOHMANN
et My-Hanh NGO

MOBILITÉ

La communauté d'agglomération Foix-Varilhes a lancé son programme de transport collectif avec l'agglomération-bus. Un nouveau service de transport à la demande existe également. Retrouvez tous les renseignements (lignes, horaires, tarifs, réservations) sur le site <https://lagglobus.fr/>

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine, s'il doit utiliser les transports scolaires. Renseignements sur le site de l'Agglomération Foix-Varilhes. Sinon, les inscriptions se font sur le site internet de la Région Occitanie.

